Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 051-215102435-20250602-D_2025_13-DE

Délibération n°2025/ 13

COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 28 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 Mai 2025, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 22 mai 2025, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mmes FELICETTI – CHARREAU -MARET – CHARDON – MM. DESCHAMPS – VALDEVIT – MORI – FAUCHER –TROLIO - LEFORT – LANTERNAT - BLAZQUEZ

Absents excusés : Mmes ASLOUDJ
Mme LACOINE — Pouvoir M. LEFORT
Mme ROGER — Pouvoir M. LANTERNAT
Mme EL JAMI — Pouvoir M. BLAZQUEZ
M. ROYNEL — Pouvoir M. TROLIO

Absente : Mme GADBOIS

Secrétaire de séance : Mme Amélie CHARDON

AUTORISATION D'ENGAGER LES TRAVAUX DE CLIMATISATION DE LA SALLE DES FÊTES

Considérant les attributions de Mme la Maire selon la délibération n °02/2023 et l'intérêt général,

Madame la Maire propose au conseil municipal d'engager les travaux d'aménagement de la salle des fêtes et de notamment signer le bon de commande de la société PRINGÉ pour un montant de 43.610,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer le bon de commande pour ces travaux et tous les documents y afférents,
- Précise que les crédits budgétaires seront inscrits au budget 2025.

La délibération est adoptée :

POUR : 12 VOIX
ABSTENTIONS : 4 (Mmes ROGER – EL JAMI – MM. LANTERNAT – BLAZQUEZ)

La Maire de Frignicourt
Annick FELICETTI

MAIRIE DE FRIGNICOURT 51300